



AR PREFECTURE

016-200054047-20190520-2019\_05\_20\_09-DE  
Reçu le 24/05/2019

Réhabilitation de la tombe de la famille Pignier pour un montant prévisionnel total de 4 428.72 € TTC.

- Travaux d'assainissement sur la chapelle de la Commanderie pour un montant prévisionnel total de 37 208.88 € TTC.
- Réhabilitation du portail du jardin de l'ancienne mairie de Saint-Germain-de-Confolens pour un montant prévisionnel total de 4 063.50 € TTC.
- Réhabilitation de la passerelle de l'ancienne mairie de Saint-Germain-de-Confolens pour un montant prévisionnel total de 7 824.75 € TTC.

La Communauté de Communes assure la maîtrise d'ouvrage déléguée à titre exceptionnel de ces travaux.

Le financement prévisionnel sera assuré à l'aide de :

- Subventions des Fonds Européens (FEADER) et de la Communauté de Communes de Charente Limousine,
- Contribution de la commune de Confolens égale au montant TTC du coût de l'opération diminué du montant des aides.

La commune versera sa contribution à la Communauté de Communes par acompte de la manière suivante :

- 80 % à l'émission des ordres de services
- Le solde à la réception des travaux.

La Commune récupère la TVA, par l'intermédiaire du FCTVA, et réceptionne conjointement avec la C.C.C les opérations terminées avec établissement de procès-verbaux de réception de travaux.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Autorise la réalisation de l'opération de rénovation du petit patrimoine pour travaux listés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de restauration du petit patrimoine avec la Communauté de Communes de Charente Limousine.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 22 mai 2019

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

